

ERDF vous informe ...

Vous êtes un certain nombre d'habitants de Tremblay-les-Villages et des communes limitrophes dont l'alimentation électrique subit des microcoupures.

Des travaux sur le Poste Source de Vernouillet ont conduit à modifier (depuis le mois de mai jusqu'au 23 novembre dernier) le schéma d'alimentation de vos communes, induisant une augmentation du nombre de microcoupures.

ERDF déplore cette situation et a organisé, en partenariat avec votre municipalité, une réunion publique le samedi 21 novembre dernier, afin d'expliquer le contexte aux administrés qui ont répondu favorablement à l'invitation.

Voici en synthèse les éléments à retenir :

Les microcoupures (0,3 seconde) ne sont pas une anomalie de fonctionnement. Elles sont l'entrée en action de protections permettant d'éviter que tout incident survenant sur le réseau électrique ne se traduise par une coupure d'alimentation irréversible ou la mise en danger d'autrui.

Les causes de mise en œuvre des protections sont nombreuses (oiseaux, vents, canon à eau d'irrigation, branches d'arbres, panne matériel...). Depuis l'apparition des premiers troubles, ERDF recherche activement l'origine des perturbations afin de les éradiquer. Ces dernières semaines, peu de temps après avoir réparé un dommage visible (câble détérioré par la foudre), ERDF a vu reprendre les perturbations : nous sommes en face d'un défaut aléatoire, particulièrement difficile à cerner.

Les investigations menées par ERDF ont débuté il y a plusieurs mois, dès l'augmentation significative du nombre de microcoupures. ERDF a ainsi patrouillé les 28 kilomètres du réseau aérien alimentant vos communes sans trouver de désordre à l'origine des microcoupures. Les recherches se poursuivent actuellement par la visite de tous les postes de transformation de distribution publique et privés.

ERDF s'est engagée sur un rapport hebdomadaire auprès des élus de votre commune. A la demande de Madame le Maire de Tremblay-les-Villages, une seconde réunion publique sera organisée pour faire connaître les conclusions dès que les investigations permettront de conclure.

ERDF vous remercie de votre compréhension et vous assure qu'elle met tous ses moyens en œuvre pour solutionner ce problème dans les meilleurs délais.

Si toutefois vous souhaitez faire part d'une réclamation à ERDF, vous pouvez écrire à l'adresse suivante :

Direction Régionale Centre
ERDF Service Clients
BP 2048
37020 TOURS CEDEX 1